

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES ARMÉES

Arrêté du 7 décembre 2020 fixant le contingent d'emplois offerts au titre de l'année 2021 pour le recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère des armées

NOR : *ARMH2034599A*

Par arrêté de la ministre des armées en date du 7 décembre 2020 :

I. – Le contingent de postes offerts pour le recrutement d'ouvriers de l'Etat du ministère des armées, ouvert au titre de l'année 2021, est fixé à 360.

II. – Le nombre de postes réservés aux candidats en dernière année de formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage conclu dans le secteur public ou privé ne peut excéder 25 % du volume total des postes à pourvoir défini au I du présent arrêté.